

Face à la dyslexie, l'école s'organise peu

• Les troubles d'apprentissage, dont fait partie la dyslexie, touchent de nombreux jeunes.

• L'enseignement francophone manque de réponses structurelles.

• Mais des exemples de réussites existent.

L'intégration des élèves dyslexiques au sein des classes est très aléatoire

C'est un handicap insidieux, incompris et trop souvent invisible. La dyslexie qui touche entre 5 à 10 % de la population (c'est-à-dire en moyenne au moins un élève par classe) continue de miner l'apprentissage et la confiance de nombreux enfants en Belgique.

Et elle n'est pas la seule. Les troubles de l'apprentissage sont nombreux. Il suffit d'évoquer la dyscalculie, la dysorthographe ou la dyspraxie pour comprendre les spécificités qui touchent de nombreux élèves, et qui obligent les profs à continuellement s'adapter.

Une égalité difficile

Dans les écoles justement, la sensibilisation s'est considérablement améliorée ces dernières années. Le défi n'est plus ignoré, et les ministres ont misé sur différents plans qui ont pu porter leurs fruits. "Mais ils ne sont pas encore assez connus", tient à relativiser Benoît Billette de Villemeur, administrateur-délégué de la Fondation Dyslexie.

"En réalité, il n'existe aucun outil structurel qui assure l'égalité de tous les enfants face à des troubles d'apprentissage. Même les profs ne sont pas formés à cela. Du coup, une prise en charge plus adaptée de l'enfant relève de la sensibilité et de la connaissance de l'enseignant, des agents des centres PMS, et surtout des parents. Rien n'est organisé de manière systématique, et si certains s'en sortent, d'autres demeurent sur le carreau. Principalement les enfants issus de milieux sociaux et économiques plus défavorisés."

Derrière cette question, se cache d'ailleurs celle de l'orientation.

Ainsi, trop souvent, l'élève est soit orienté vers des filières techniques ou

professionnelles (alors que rien n'empêche un élève dyslexique bien accompagné de réussir brillamment, quel que soit son parcours), soit il est dirigé vers l'enseignement spécialisé. Et, en matière d'orientation vers le spécialisé, l'enseignement francophone est un ténor européen.

Le "Type 8" comme échappatoire

Dans l'enseignement primaire, un enfant souffrant de troubles d'apprentissage pourra être accueilli dans des classes spécialisées dites de "type 8". Et le nombre de ces enfants est en croissance constante (plus de 6 670 en 2013).

Par comparaison avec d'autres pays, notait d'ailleurs un rapport McKinsey publié en juin, la Communauté française ne fait que très rarement usage de leviers pour intégrer ces élèves au sein de l'enseignement ordinaire, alors que cela s'avère "bénéfique" et "moins coûteux".

"Il y a en effet du pour et du contre, précise Benoît Billette de Villemeur.

L'enseignement de Type 8 peut s'avérer très utile pour certains élèves, particulièrement pour les enfants qui sont touchés par la dyslexie lourde. Par contre, il est important de ne pas trop exagérer dans ce sens, en oubliant de viser l'intégration dans des classes standards. Il existe d'ailleurs la possibilité de mettre en place un plan d'intégration. L'élève, inscrit dans une école spécialisée, a par exemple la possibilité de suivre, à raison de 2 ou 4 heures par semaine, des cours dans une autre école tout en étant suivi de manière adaptée."

En amont, s'inquiétait McKinsey pour expliquer ce recours régulier à l'enseignement spécialisé, les processus d'orientation sont rarement adéquats. En première ligne, les enseignants

manquent de connaissances pour discerner les besoins spécifiques d'un enfant, alors que les parents manquent trop souvent d'informations adéquates.

Un Pass pour affronter le secondaire

Sans doute cependant, le défi principal de l'intégration se joue-t-il lors du passage en secondaire, pour lequel le "Type 8" n'existe plus. Si c'est en amont que la ministre de l'Education Joëlle Milquet (CDH) entend travailler pour améliorer le processus d'orientation et freiner un recours trop systématique à l'enseignement spécialisé, elle souhaite également relancer le "Pass-Inclusion", un projet efficace qui s'est pourtant noyé entre les deux législatures, n'ayant pu toucher qu'une centaine d'écoles.

Pensé par la Fondation Dyslexie, ce Pass permet de prendre en charge les difficultés d'un enfant de manière collégiale, explique Benoît Billette de Villemeur. "Des qu'un parent, un prof, ou un agent d'un Centre PMS tire la sonnette d'alarme, chaque acteur, tout en restant dans son rôle et avec l'aide d'un thérapeute extérieur, soutient au mieux l'enfant pour discerner ses besoins spécifiques. Les résultats sont très probants."

Des initiatives et des projets existent donc en Belgique francophone, mais ils sont encore trop méconnus et pas assez structurels.

En guise d'exemple de réformes, Benoît Billette de Villemeur évoque les pays anglo-saxons, et le Canada en particulier.

"Là, les logopèdes dépendent du ministère de l'Education, et non du ministère de la Santé. Ils travaillent au sein des classes, ce qui leur permet de prendre en charge beaucoup plus rapidement des élèves en difficultés, mais également de permettre la mise sur pied de collaborations très fructueuses."

10 %

POPULATION

La dyslexie touche 5 à 10 % de la population, soit un à deux enfants par classe.

Lexique

Dyslexie

“Le soleil bie décha de ses pu gué rion.” Voilà ce que liraient des élèves dyslexiques là où vous auriez sans doute lu “Le soleil brille déjà de ses plus gais rayons.” La dyslexie se caractérise par des difficultés lors de l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe. Neurologique, elle n'a rien à voir avec une quelconque déficience intellectuelle.

Dyscalculie

Trouble spécifique en mathématiques. Il en résulte de grandes difficultés dans les domaines de la logique et du calcul, parfois très simple, sans que cela soit non plus lié à des déficits intellectuels.

Dysorthographe

Concerne les troubles liés à l'orthographe. Les lettres et les syllabes sont souvent inversées et engendrées par des confusions auditives ou visuelles. Deux enfants dyslexiques sur trois sont touchés par la dysorthographe.

Dysgraphie

Ce trouble concerne la qualité de l'écriture, et concerne régulièrement des enfants déjà touchés par la dyslexie, la dysorthographe ou la dyscalculie.

Dyspraxie

Trouble d'ordre psychomoteur qui provoque un manque de coordination des mouvements à la réalisation de l'acte voulu.

Saavutus, l'école privée qui s'est tournée vers la Finlande

Le nom n'évoque pas les calmes frontières du sud de Bruxelles où elle a élu domicile.

Depuis sept ans, l'école privée Saavutus (“réussite” en finnois) tire son épingle du jeu et accueille des élèves de 16 à 20 ans, essentiellement touchés par des troubles d'apprentissage, en vue du jury central qui leur permettra d'accéder à un diplôme.

Viser la confiance

Plutôt que de s'arrêter à des accommodations qui permettent aux élèves de “survivre” dans l'enseignement classique, Dinah Mizrahi et les autres cofondatrices du projet ont souhaité revoir cet enseignement jusque dans ses fondamentaux. Et la recette semble porter ses fruits, l'ensemble des jeunes passés par Saavutus (une soixantaine par an) ont décroché leur jury.

“Les étudiants qui arrivent chez nous ont souvent subi un parcours difficile, personne n'ayant pu vraiment comprendre ce dont ils avaient spécifiquement besoin, poursuit la directrice. Mais je ne leur dis jamais que Saavutus est leur

dernière chance. Au contraire, c'est leur vraie première chance.”

Les méthodes mises en place ici sont donc radicalement différentes, et cela depuis les horaires et l'organisation des semaines, jusqu'aux polices de caractères spécialement adaptées pour les jeunes souffrant de dyslexie.

“Nous n'abordons qu'un cours par jour. Pour quelqu'un qui souffre de troubles d'attention ou d'apprentissage, c'est beaucoup plus facile à suivre. Et les journées sont organisées en quatre grandes périodes. Une de révision, une qui aborde de la nouvelle matière, une troisième qui est dédiée à une interrogation, et une dernière qui aborde la matière par des voies plus ludiques. On remarque systématiquement que même pour des élèves très angoissés, apprendre redonne un plaisir. En fait, l'apprentissage n'est jamais douloureux, tout dépend de

la manière avec laquelle on le donne.”

Au-delà de la simple matière, ce qui est visé ici est bien la dynamique de l'apprentissage. En général, les élèves ne passent que quelques mois par Saavutus. Le temps nécessaire pour

acquérir les savoirs indispensables au jury. *“Mais notre objectif est de rendre confiance à ces jeunes. Leur montrer qu'ils peuvent poursuivre et progresser.”*

L'exemple d'Ikea

Indispensable pour que l'ASBL puisse survivre, le coût d'inscription (1 100 euros par mois) demeure cependant inenvisageable pour la toute grande majorité des familles. En ce sens, Saavutus ne peut être considéré comme une solution aux défis que posent les troubles d'apprentissage. Plutôt, l'école est-elle un exemple pour découvrir des méthodes qui fonctionnent, mais aussi une preuve que des voies d'apprentissage sont possibles si l'on s'adapte aux spécificités de chaque élève.

“La dyslexie ne se guérit pas, rappelle Benoît Billette de Villemeur, mais il est possible de la dépasser. Il s'agit d'une autre façon de fonctionner qui est handicapante à l'école, mais faut-il rappeler que Steve Jobs ou Ingvar Kamprad, le fondateur d'Ikea, étaient dyslexiques ?”

BdO

“Nous n'abordons qu'un cours par jour. Pour quelqu'un qui souffre de troubles d'apprentissage, c'est beaucoup plus facile.”

DINAH MIZRAHI

Directrice de l'école Saavutus